

**Compte-rendu du Comité Technique Local  
Du 14 avril 2016  
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

M. MORICEAU  
M. PAILLET  
Mme GIGUET

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)  
Mme ESCURE - S.F.P. (T)  
M. HINDERSCHID - C.G.T. (T)  
M. BRUN – C.G.T. (T)  
Mme BESSON-BRILLANT - C.G.T. (S)  
M. BONNEAU – C.G.T. (S)  
M. MOISSINAC – F.O. (T)  
M. DEJOU – F.O. (T)

M. MORICEAU ouvre la séance à 9h30. La CGT est adjointe au secrétariat.

L'instance est convoquée en 2ème séance après le vote négatif unanime par 6 voix des élus Solidaires Finances Publiques (2) FO (2) et CGT (2) des propositions faites lors du CTL du 5 avril dernier.

**1) Exécution budgétaire 2015 et budget prévisionnel 2016**

M. MORICEAU demande aux représentants du personnel d'expliquer les raisons de leur vote négatif.

Pour les élus Solidaires Finances Publiques, le manque d'ambition du budget, le manque de moyens et notamment, les restrictions en matériel informatique et d'impression compliquent toujours plus le fonctionnement des services, déjà en manque de personnels.

Nous faisons par ailleurs observer que le CHSCT a largement contribué au remplacement d'écrans 19 pouces par des 22 pouces en 2014...

Les représentants du personnel votent unanimement contre la proposition (6 voix).

**2) Evolution des modalités de contrôle de la Contribution à l'Audiovisuel Public et ses conséquences sur l'affectation des agents**

M. MORICEAU se veut rassurant, le régime indemnitaire du collègue qui devrait être affecté au PCE pour suivre son emploi sera maintenu.

Mais il précise également qu'il aura des missions et des objectifs de contrôle fiscal en plus du contrôle de la redevance des professionnels.

Les représentants du personnel votent unanimement contre ce transfert (6 voix). Pour les élus Solidaires Finances Publiques, c'est un service de contrôle qui disparaît.

Plutôt que cette mesure, il aurait été souhaitable de revoir les modalités et l'objet même de la contribution à l'audiovisuel public aujourd'hui. La contribution paraît surannée par rapport aux moyens de diffusion actuels.

### **3) L'adossment du Pôle enregistrement au SPF**

M. MORICEAU explique que cet adossment se traduira dans un premier temps par la juxtaposition de deux services qui conserveront leurs missions respectives. Le programme de formation permettra ensuite d'élargir le champ des compétences des agents.

Les élus Solidaires Finances Publiques font observer que les métiers ne sont pas identiques, même s'ils reposent sur l'application du droit civil. En effet le droit de la famille n'est pas le même que celui de la propriété, la publication au fichier immobilier ne s'appréhende pas comme le traitement d'une déclaration de succession.

Par ailleurs, la date retenue du 1<sup>er</sup> mars ne paraît pas opportune car en dehors de tout mouvement de mutation et donc, d'affectation locale.

Les élus Solidaires Finances Publiques poursuivent et demandent pourquoi choisir cette date si on sait déjà que les deux services sont en grande difficulté aujourd'hui, et qu'avec deux départs en retraite qui pourraient intervenir au SPF avant ou en même temps que cette fusion, comment et avec quel effectif ce nouveau service pourra fonctionner ???

M. MORICEAU répond que le choix de la date résulte du délai nécessaire pour modifier les systèmes applicatifs et de développer entre autre FIDJI-ENREGISTREMENT et FIDJI-RECOUVREMENT (MEDOC ET MOOREA ne seront pas implantés au SPFE).

Les élus Solidaires Finances Publiques font remarquer que pour l'heure, le SPF ne fait pas de recouvrement en poursuite, le paiement s'effectue lors du dépôt de la formalité ou de la demande de renseignement.

M. MORICEAU objecte que les paiements différés et fractionnés resteront au SIE, mais les agents du SPFE devront à terme s'approprier le recouvrement forcé.

Cette fusion chargera donc également un peu plus la galère des agents du SIE, victimes collatérales.

Les représentants du personnel votent unanimement contre ce transfert (6 voix).

### **4) Questions diverses**

Les élus Solidaires Finances Publiques reviennent sur les problèmes d'effectifs des services, et sur le recrutement d'emplois de vacataires. Ils font observer une nouvelle fois, que ce palliatif représente 6,5 emplois à temps complet sur l'année, soit peu ou prou les suppressions que nous subissons chaque année.

Sans revenir sur la fausse économie, et sur le fait qu'il faudrait mieux des emplois pérennes, les élus Solidaires Finances Publiques soulignent les difficultés de recrutement et le casse-tête pour les services car on ne peut jamais embaucher à nouveau une personne ayant donné toute satisfaction par le passé et qui a demandé du temps pour être formée.

M. MORICEAU et M. PAILLET acquiescent mais répondent qu'ils n'ont aucune marge de manœuvre sur ce sujet.

M. MORICEAU sonde les représentants du personnel sur la mise en place du service civique à la DGFIP.

Les élus Solidaires Finances Publiques répondent qu'ils préfèrent des emplois avec un avenir et des possibilités de promotion. La DGFIP actuelle s'en éloigne beaucoup.

M. MORICEAU annonce qu'un recrutement en contrat d'apprentissage pourrait s'envisager (BTS comptabilité en alternance en partenariat avec le GRETA).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h10.

Les élus Solidaires Finances Publiques,  
Christian LAROUSSINIE – Christine ESCURE